

# LA TAXE CARBONE

## UN FORT IMPACT DANS LE BÂTIMENT

### I- Présentation synthétique

#### Définition :

La **Taxe Carbone** ou encore CCE (Contribution Climat Énergie) est un **impôt environnemental direct**, proportionnel à la quantité de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) émise, le principal gaz à effet de serre. Elle peut être prélevée en amont sur l'usage des **énergies fossiles**, ou en aval par le consommateur.

#### Objectif :

La CCE s'articule dans la démarche de la lutte contre le **réchauffement climatique** en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle a donc pour but de sanctionner financièrement les consommateurs et de les inciter à se diriger vers des **énergies dites propres**.

#### Contexte :

En réponse à l'engagement de la France dans le projet de lutte contre le réchauffement climatique, le pays s'investit dans le projet d'application de la loi sur la **transition énergétique pour une croissance verte**. La **loi no 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte** fixe les grands objectifs d'un nouveau modèle énergétique français ; dans le cadre mondial et européen, elle contribue à la mise en place d'une **Union Européenne de l'énergie** et vise à encourager la **croissance verte**.

L'article premier de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte trace une trajectoire progressive de la composante carbone atteignant 100€/ tCO<sub>2</sub> en 2030. Cependant cette trajectoire est réévaluée chaque année par la loi de finances.

		2018	2019	2020	2021	2022	...	2030
Loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte - 2015	€/t CO <sub>2</sub>	39,0	47,5	46,0	-	-	...	100
Projet de loi de finances pour 2018	€/t CO <sub>2</sub>	44,6	55,0	65,0	75,8	86,2	...	-
Equivalence du prix pour le <b>gaz naturel</b>	€/TTC/MWhPCS	10,14	12,41	14,69	16,96	19,22	...	22,30
Equivalence du prix pour le <b>fioul domestique</b>	€/TTC/MWhPCI	18,74	22,06	25,37	28,67	31,98	...	37,10

Tableau 1: Évolution de la taxe carbone revisitée par le projet sur la loi des finances 2018.

### 2- Quelques chiffres clés

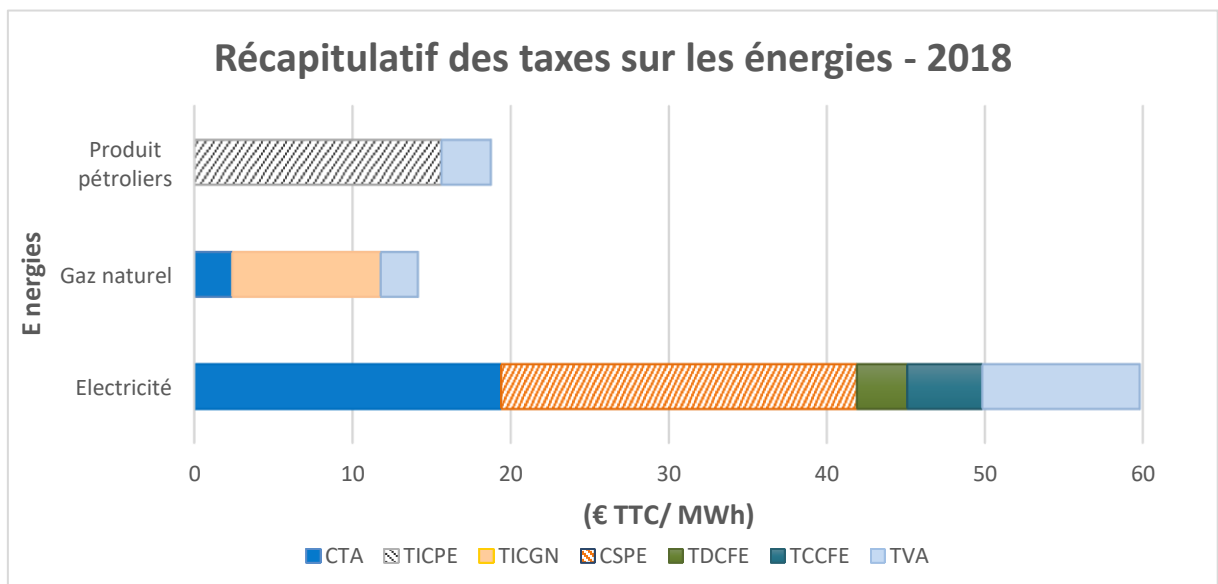
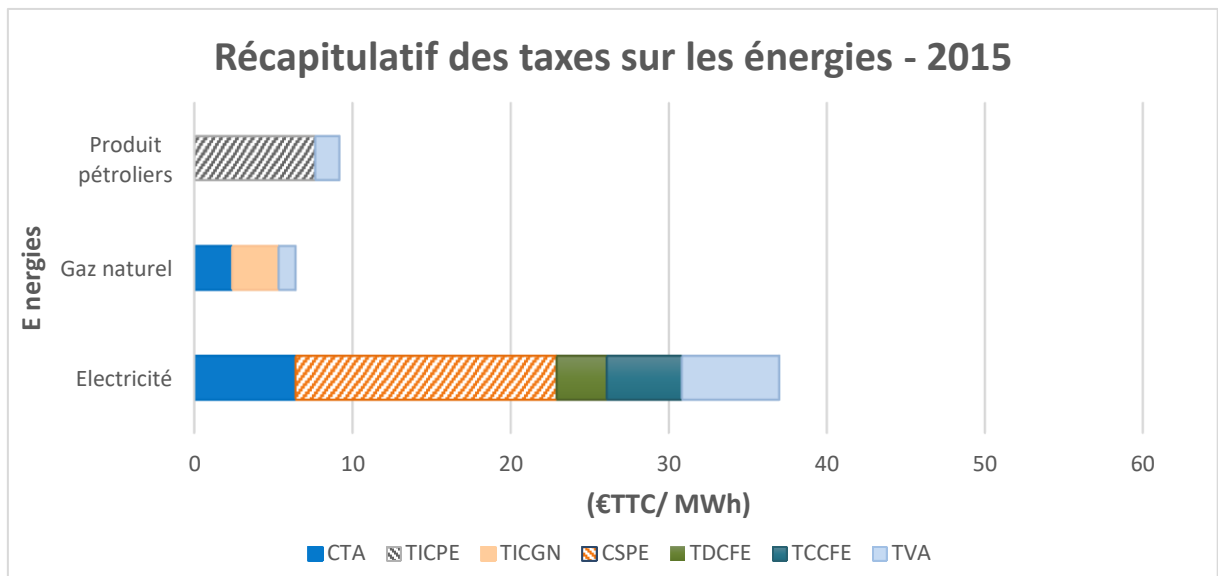
- ◇ **100€ HTVA / t CO<sub>2</sub>** en 2030 soit 30€/MWh ; sachant que 1 MWh représente environ 1 douche par jour et par personne pendant un an pour une famille de 3 personnes.
- ◇ **CCE = 48% du prix du fioul** en 2030 dans l'hypothèse que le prix du fioul domestique hors TVA soit équivalent à celui de 2018.
- ◇ **44%** de l'énergie consommée en France est dédiée au secteur du bâtiment, **123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>** soit 12.3 milliards d'euro en 2030 pour ce secteur seulement, si ces émissions ne varient pas. Cela en fait l'un des domaines clé de la transition énergétique pour la lutte contre le réchauffement climatique.
- ◇ **Augmentation de 14% du prix du gaz naturel entre 2018 et 2022** uniquement du fait de la taxe carbone.

### 3- Récapitulatif des taxes sur les énergies

Pour comprendre l'application de la taxe carbone dans les différentes énergies fossiles consommées en France, il est nécessaire de savoir que, d'un point de vue environnemental, chacune de ces énergies est représentée par un « facteur de conversion climat ». Ce facteur permet de déterminer les émissions de CO<sub>2</sub> pour une quantité d'énergie primaire ; il est représenté en tonne de CO<sub>2</sub> par kWh PCI d'énergie primaire.

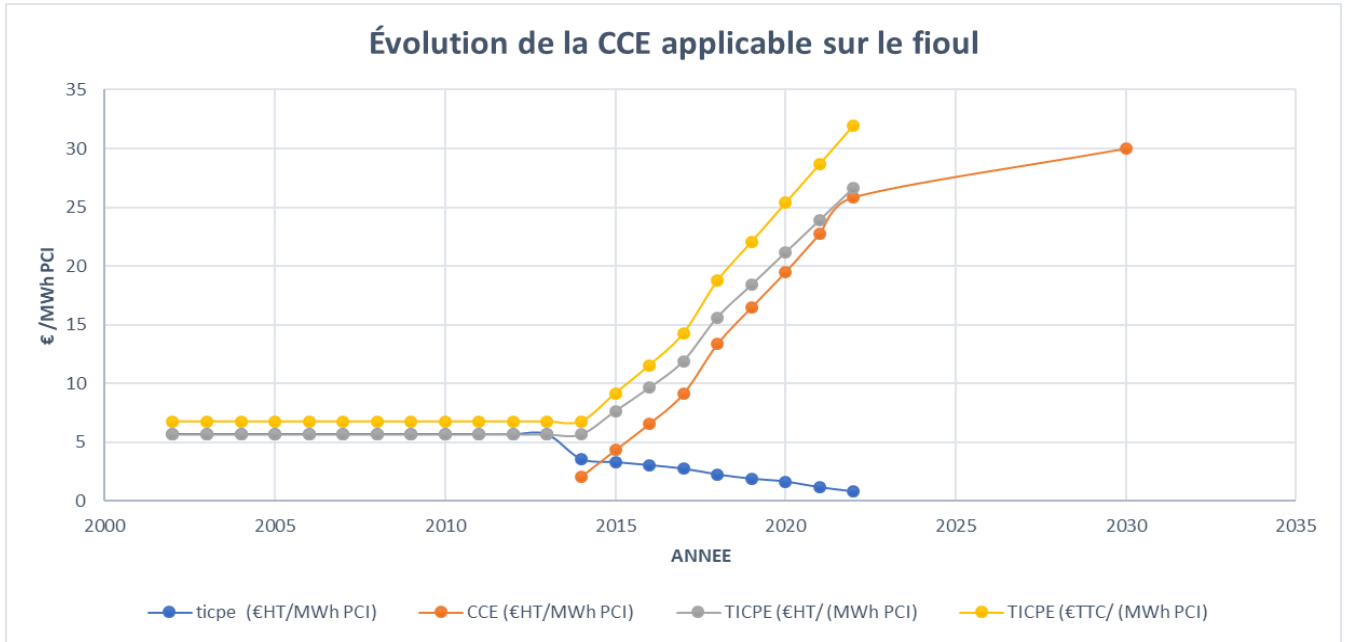
Les graphiques représentés ci-dessous représentent le coût de chacune des différentes taxes appliquées aux produits pétroliers, au gaz naturel et à l'électricité. La CCE n'est pas apparente car elle s'intègre dans les taxes déjà existantes.

*Nb : Pour plus de détail, voir le document annexe n°1 : Les taxes sur les énergies dans le bâtiment en 2018.*



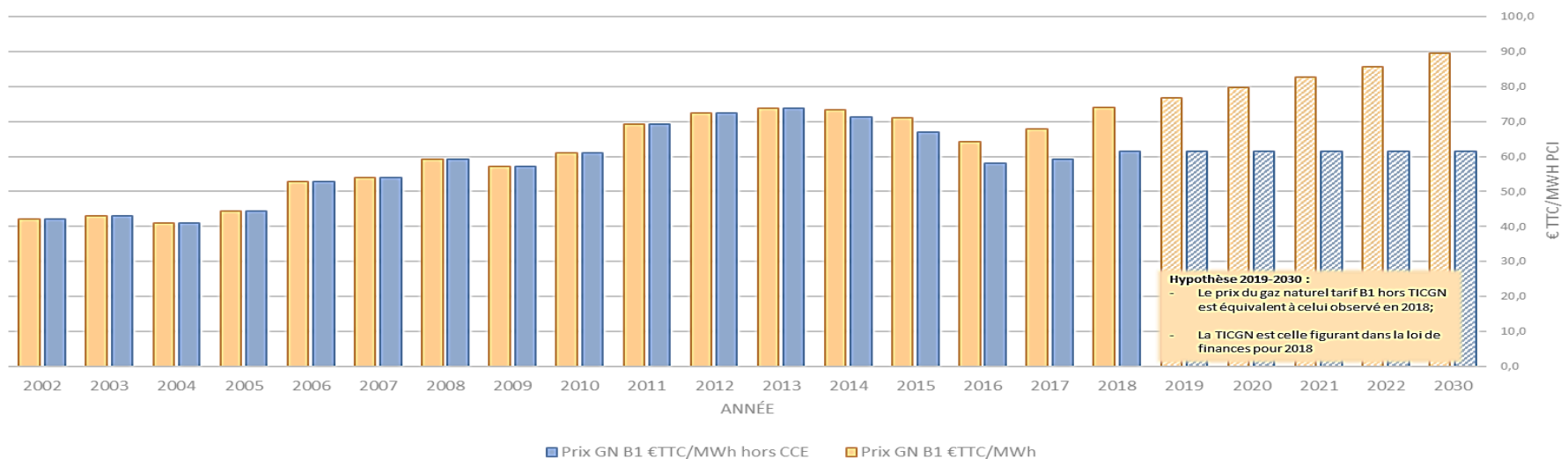
#### 4- Évolution de la taxe Carbone applicable sur le fioul domestique

Dans le cas du fioul, il est nécessaire d'anticiper par cette courbe l'évolution de la nouvelle « TICPE » (CCE intégrée), par rapport à l'ancienne **ticpe**. L'application de la TVA sur la taxe carbone a une influence considérable sur le poids de la fiscalité de cette énergie.

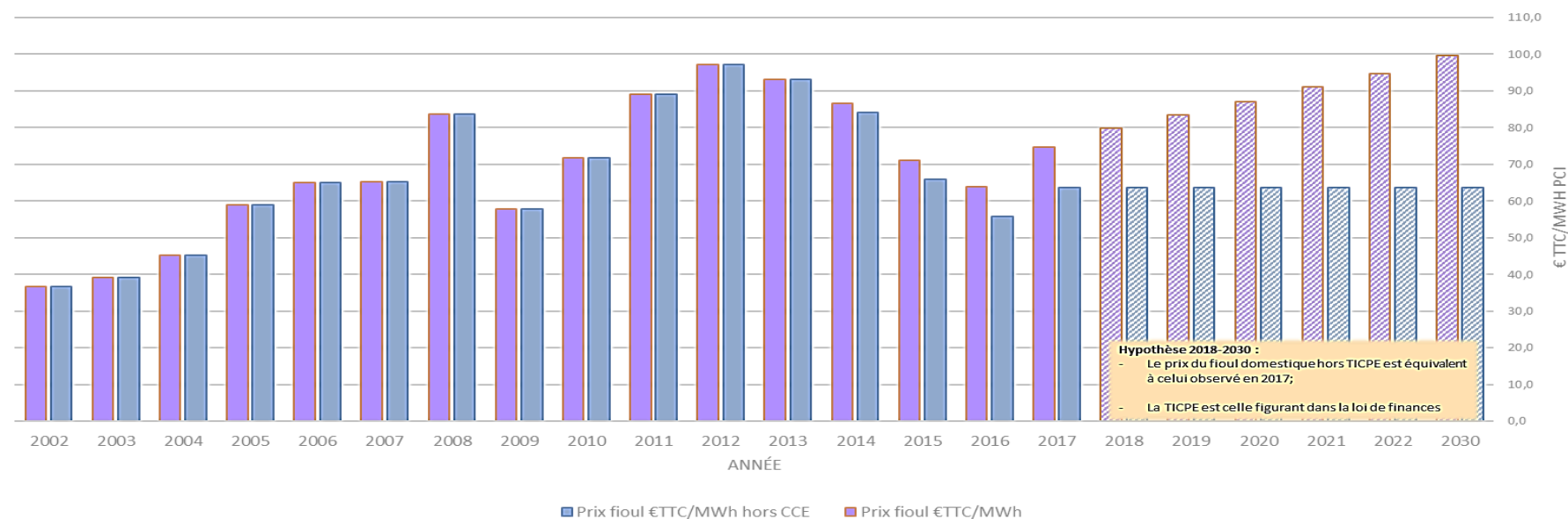


5- Impact de la CCE sur le prix du gaz naturel et du fioul

Impact de la TICGN (TTC) sur le prix du GN B1



Impact de la TICPE (TTC) sur le prix du fioul domestique



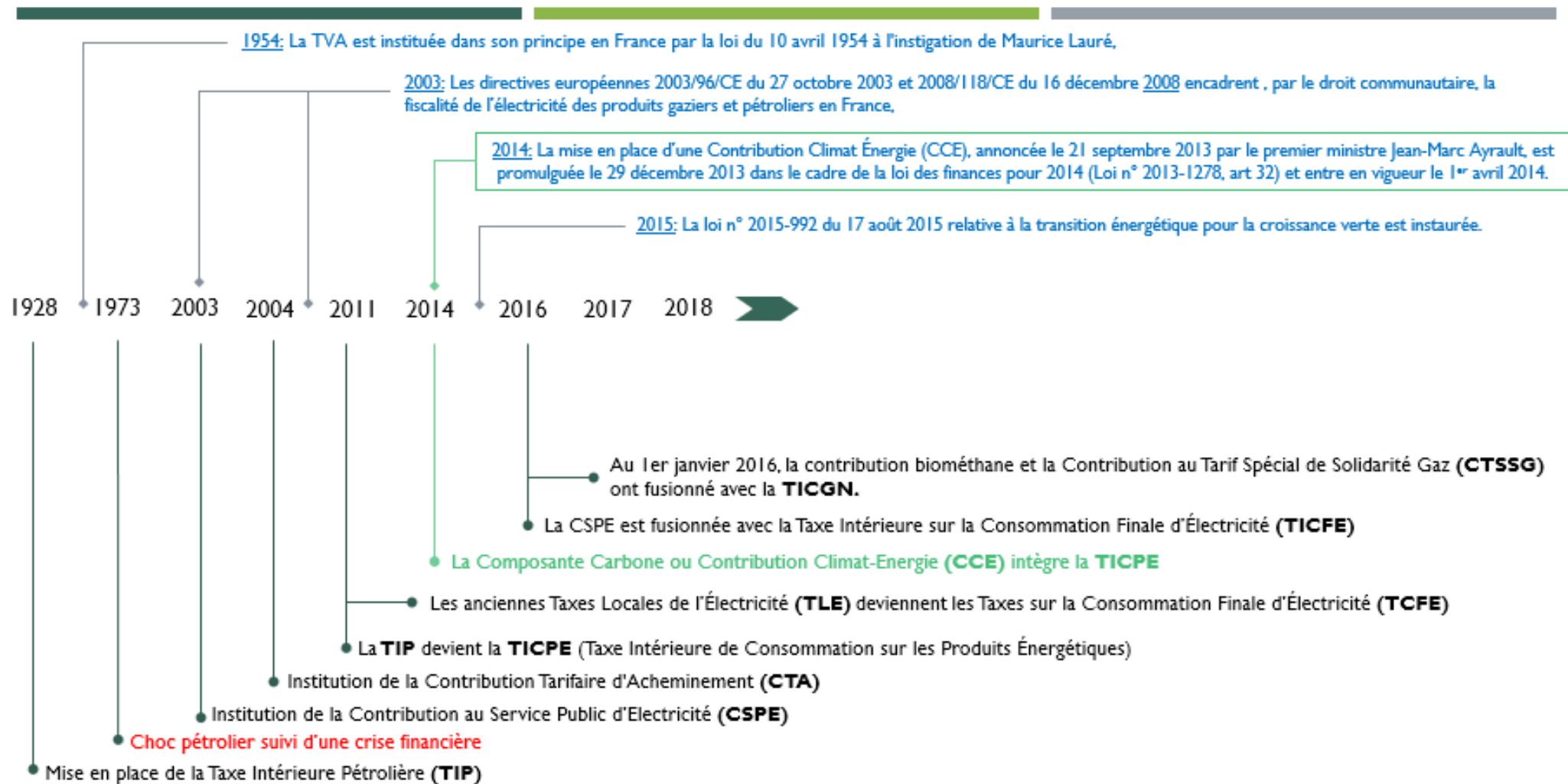
# Les taxes sur les énergies dans le bâtiment en 2018

## Annexe n°1

CTA		TICPE	TCFE		TVA
CONTRIBUTION TARIFAIRE D'ACHEMINEMENT		TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION DE PRODUIT ÉNERGÉTIQUE	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ		TAUX NORMAL (20%) TAUX INTERMÉDIAIRE (10%) TAUX RÉDUIT (5,5%)
		CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ	TDCFE : TAXE DÉPARTEMENTALE	TCCFE : TAXE COMMUNALE	
ELECTRICITÉ	<p>Instaurée par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières</p> <p>o Elle finance les droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse du personnel relevant du régime des industries électriques et gazières (CNIEG)</p>	<p>Instaurée par la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie</p> <p>o L'ancienne CSPE est fusionnée avec la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), <i>accise*</i> préexistante sur l'électricité, et constitue la nouvelle CSPE</p>	<p>Elles correspondent depuis le 1er janvier 2011 aux anciennes taxes locales de l'électricité (TLE)</p> <p>o S'applique aux consommateurs professionnels et particuliers qui ont souscrit une puissance ≤ 250kVA</p>		<p>o Une TVA à 20 % s'applique sur le montant des consommations ainsi que sur la Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE) et sur les Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE).</p> <p><b>o Une TVA réduite à 5,5 % s'applique sur le montant de l'abonnement ainsi que sur la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).</b></p>
GAZ NATUREL	<p>o Elle est soumise à la TVA</p>	<p>TICGN TIC DE GAZ NATUREL</p> <p>Existe depuis 1986, est définie par l'article 266 quinquies du code des douanes</p> <p>o. Au 1er janvier 2016, la contribution biométhane et la contribution au tarif spécial de solidarité gaz (CTSSG) ont fusionné avec la TICGN.</p> <p>o En 2014, une composante carbone (CCE) a été intégrée à la TICGN</p>			<p>Une TVA à 20% s'applique sur le montant des consommations ainsi que sur la Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel (TICGN).</p> <p><b>o Une TVA réduite à 5,5 % s'applique sur le montant de l'abonnement ainsi que sur la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).</b></p>
PRODUITS PÉTROLIERS (Fioul)		<p>TICPE TIC SUR DES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES</p> <p>Tire son origine de la TIP (Taxe Intérieure Pétrolière), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 qui organisent l'industrie du raffinage en France</p> <p>o En 2011, le nom de cette taxe a été changé de « Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers (TIPP) » à « TICPE »</p> <p>o Depuis 2014, une composante carbone, la CCE intègre la TICPE</p>			<p>o En ce qui concerne le fioul, une TVA à 20% s'applique sur le montant des consommations ainsi que sur la Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Pétroliers (TICPE).</p> <p>o Dans le cas du GPL, l'unique taxation jusqu'à présent était la TVA à 20%. Depuis 2018, la TICPE à intégré la fiscalité du GPL</p>
CHARBON		<p>TICC TIC DE CHARBON</p> <p>Elle est encadrée par l'article 266 quinquies C du code des douanes</p> <p>o C'est une source de revenus importante qui permet notamment d'allouer des fonds à la transition énergétique</p> <p>o Elle s'inscrit dans la politique de fiscalité carbone de la France</p>			<p>o Une TVA à 20% s'applique sur le montant des consommations ainsi que sur la Taxe Intérieure sur la Consommation de Charbon (TICC).</p>
BOIS DE CHAUFFAGE					<p>o La TVA à 20 % est destinée aux prestations de travaux forestiers pour le compte d'un exploitant agricole (c'est-à-dire relevant de la TVA Agricole : propriétaires forestiers, ONF, certaines communes forestières). Elle est appliquée à :</p>
BOIS ENERGIE	PLAQUETTES				o la vente et abattage de Bois de chauffage
	GRANULÉS				o l'achat, vente et abattage de Bois destiné au Bois énergie (plaquette, granulés)
RÉSEAUX DE CHALEUR					<p>o Les termes R1 et R2 décrits ci-dessous sont assujettis à la TVA, comme avec l'électricité et le gaz.</p> <p>o La part variable (R1), habituellement soumise à une TVA classique (20 %), peut bénéficier d'une TVA réduite (5,5 %) lorsque le réseau de chaleur utilise plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération.</p> <p>o L'abonnement (R2) est soumis à une <b>TVA réduite (5,5 %)</b>.</p>

## Historique des taxes sur les énergies dans le bâtiment

### Annexe n°2



## Lexique

---

### Impôt environnemental direct :

Un impôt ou taxe environnemental (écotaxe) est un impôt sur les industries polluantes et fortement consommatrices d'énergies, ou sur le commerce des produits polluants, perçu dans certains pays pour son effet dissuasif, et destiné à favoriser une meilleure gestion de l'environnement. Il est dit « direct » car il est établi directement à la charge de celui qui en supporte le prélèvement.

### Énergies fossiles :

On appelle « énergie fossile » l'énergie produite par la combustion du charbon, du pétrole ou du gaz naturel. Ces combustibles, riches en carbone et hydrogène, sont issus de la transformation de matières organiques enfouies dans le sol pendant des millions d'années (d'où le terme "fossiles").

### Réchauffement climatique :

Le réchauffement climatique est une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre.

### Énergie propre :

Une énergie propre ou énergie verte est une source d'énergie primaire qui produit une quantité faible de polluants lorsqu'elle est transformée en énergie finale puis utilisée comme telle.

### Loi no 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte :

Loi ayant pour titre ou objectif 1<sup>er</sup> de définir les objectifs communs pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, préserver la santé humaine et l'environnement et lutter contre le changement climatique.

### Union Européenne de l'énergie :

L'Union de l'énergie est un programme de l'Union européenne visant à relancer l'intégration dans le secteur de l'énergie et à assurer l'indépendance énergétique de l'Europe. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique de l'Union européenne.

### Croissance verte :

La croissance verte signifie favoriser la croissance économique et le développement, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être.

## Bibliographie

---

MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS. *Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts*

LEGIFRANCE. *Bulletin officiel des douanes*

LEGIFRANCE. *Code général des impôts*

<https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie.html/3892-prix-du-petrole-brut-brent-depuis-1990.html>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/fiscalite-carbone>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/marches-du-carbone#e3>

<https://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/les-energies-fossiles>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9cotaxe/27686>

<https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/25355-impots-directs-definition>

<http://energie2demain.blogspot.com/2013/08/une-energie-propre-definition.html>

<https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/changement-climatique-rechauffement-climatique-13827/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_de\\_l%27%C3%A9nergie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_de_l%27%C3%A9nergie)

<http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/>

<http://www.cnr.fr/Indices-Statistiques/Tous-les-indicateurs/Cours-du-Brent-date#haut>

<http://reseaux-chaaleur.cerema.fr/consommation-denergie-dans-les-batiments-chiffres-cles-2013>